

Qu'est-ce que le plus-que-parfait du subjonctif ?

C'est un temps composé employé dans le langage très soutenu. Il est très rarement utilisé et se retrouve surtout dans les livres. Le plus-que-parfait du subjonctif se conjugue comme le conditionnel passé 2^{ème} forme. Certains estiment même qu'il s'agit du même temps.

Quand l'utiliser ?

Le plus-que-parfait du subjonctif permet d'exprimer une action incertaine, possible ou envisagée. Il peut remplacer le subjonctif passé dans une proposition subordonnée lorsque la proposition principale est au passé et que l'action de la proposition subordonnée est antérieure à l'action de la proposition principale.

Exemple : *J'étais étonné(e) que tu eusses répondu.*

Comment conjuguer au subjonctif plus-que-parfait ?

Pour conjuguer un verbe au plus-que-parfait du subjonctif :

- on prend l'auxiliaire conjugué à l'imparfait du subjonctif
- on ajoute le participe passé du verbe. **Attention aux accords du participe passé !**

Exemples :

	Chanter	Rougir	Partir
Que je/j'	eusse chanté	eusse rougi	fusse parti(e)
Que tu	eusses chanté	eusses rougi	fusses parti(e)
Qu'il /elle /on	eût chanté	eût rougi	fût parti(e)
Que nous	eussions chanté	eussions rougi	fussions parti(e)s
Que vous	eussiez chanté	eussiez rougi	fussiez parti(e)s
Qu'ils/elles	eussent chanté	eussent rougi	fussent parti(e)s